

La Faculté de droit de Neuchâtel et l'Association des avocat-e-s spécialistes FSA responsabilité civile et droit des assurances sont heureuses de vous proposer une nouvelle formation continue en droit de la responsabilité civile et en droit des assurances, sociales et privées.

Ce colloque, qui aura lieu tous les deux ans, est destiné à toutes les praticiennes et à tous les praticiens du droit qui sont confrontés, à des degrés divers, à des questions relevant de ces trois domaines.

Nous avons ainsi conçu un programme en trois temps : les deux premières conférences de la journée ont pour objectif de donner un cadre et de rappeler certaines règles générales ; les deux conférences suivantes ont pour objet d'approfondir des points plus spécifiques ; deux ateliers permettent ensuite de se pencher sur des questions techniques, à l'aide de cas pratiques. Une présentation de l'actualité juridique clôt la journée.

Nous espérons vous voir nombreux-ses le 3 mai prochain !

Prof. Anne-Sylvie Dupont
Prof. Christoph Müller
M. Guy Longchamp
M. Alexandre Guyaz

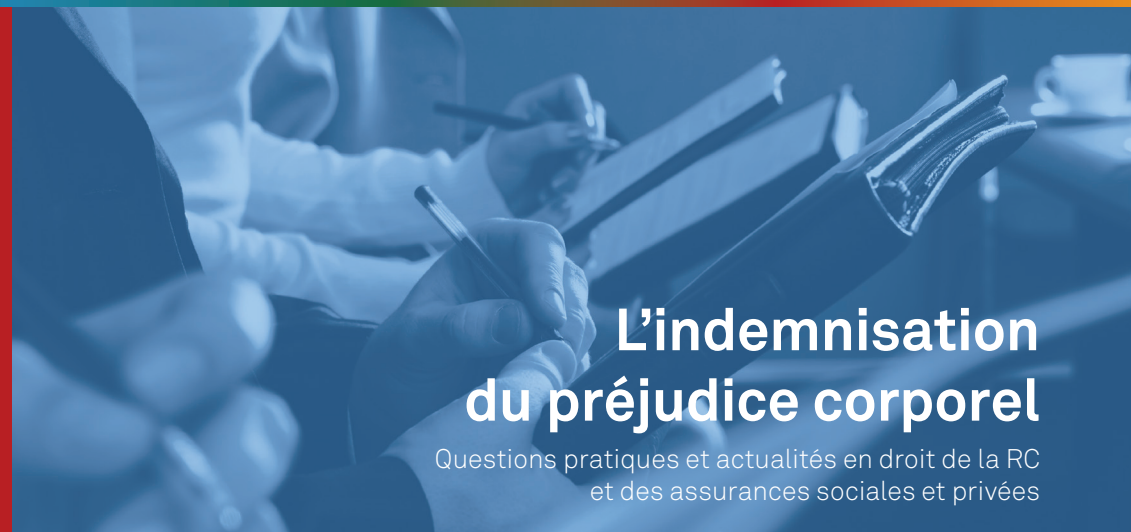
unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

www.unine.ch



L'indemnisation du préjudice corporel

Questions pratiques et actualités en droit de la RC
et des assurances sociales et privées

Responsabilité civile,
assurances sociales
et assurances privées

Vendredi 3 mai 2019

Aula des Jeunes-Rives
Espace Louis-Agassiz 1
2000 Neuchâtel

- 8h15 Accueil des participantes et des participants**
- 8h50 Mot de bienvenue**
- 9h00 Les différents régimes indemnitaires : points communs et différences**
Professeure Anne-Sylvie Dupont, Universités de Neuchâtel et Genève
- 9h30 Coordination des régimes indemnitaires : quelques problèmes actuels**
M. Alexandre Guyaz, Dr en droit, avocat, spécialiste FSA, Lausanne
- 10h00 Discussion**
- 10h15 Pause**
- 10h45 La prescription en droit de la responsabilité civile : vers le nouveau droit**
Professeur Christoph Müller, Université de Neuchâtel
- 11h15 Le recours subrogatoire de l'assureur social : questions posées par la jurisprudence récente du Tribunal fédéral**
M. Alexis Overney, avocat, spécialiste FSA, Lausanne
- 11h45 Discussion**
- 12h00 Repas de midi**
- Atelier I**
- 13h30 Les moyens de capitalisation**
M. Bruno Cesselli, CAS en droit de la RC et des assurances, Bulle
- Atelier II**
- 14h15 Le calcul de surindemnisation**
Mme Corinne Monnard Séchaud, avocate, spécialiste FSA, Lausanne
- 15h00 Pause**
- 15h20 Actualités en droit des assurances sociales**
Professeure Anne-Sylvie Dupont, Universités de Neuchâtel et Genève
- 15h40 Actualités en prévoyance professionnelle**
M. Guy Longchamp, chargé d'enseignement, Université de Neuchâtel
- 16h00 Actualités en droit des assurances privées**
M. Matthias Stacchetti, chargé d'enseignement, Université de Neuchâtel
- 16h20 Actualités en droit de la responsabilité civile**
Professeur Christoph Müller, Université de Neuchâtel
- 16h45 Clôture**

Finance d'inscription

Comprend les présentations sous format électronique, un ouvrage, les pauses et le repas.

Prix colloque	CHF 290.-
Prix spécialistes FSA RC/assurances ¹	CHF 240.-
Prix stagiaires	CHF 150.-
Etudiant-e-s, inscriptions obligatoires par e-mail	Gratuit ²

¹ La participation à cette journée donne droit à 5 crédits de formation continue pour les avocat-e-s spécialistes FSA RC et droit des assurances.

² Dans la limite des places disponibles. Les étudiant-e-s prendront en charge leurs pauses et leur repas de midi.

Délai d'inscription

Vendredi 26 avril 2019. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 23 avril 2019. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu

Aula des Jeunes-Rives
Espace Louis-Agassiz 1
2000 Neuchâtel

Renseignements

Faculté de droit, Secrétariat - Formation
Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel
Tél. : 032 718 12 22
E-mail : droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur www.publications-droit.ch, par e-mail à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Faculté de droit, Secrétariat - Formation, Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Je prendrai part au colloque **L'indemnisation du préjudice corporel** du 3 mai 2019 et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin qui me sera envoyé à mon adresse e-mail :

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Adresse professionnelle : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél. prof. : _____

E-mail : _____

Je suis spécialiste FSA RC / Assurances : oui non

Je prendrai part au repas de midi : oui non

Date : _____ Signature : _____